

02 Juil 2025 -08:30

Opération internationale White Sea V : la Douane belge coordonne une action contre le trafic de drogue maritime

L'opération internationale White Sea V s'est tenue du 2 au 30 juin 2025. Cette action visait à lutter contre le trafic de drogue par voie maritime. Elle s'est concentrée sur la côte ouest de l'Europe, la Manche, la mer du Nord et les ports maritimes.

Placée sous la coordination de la Douane belge, et menée dans le cadre de l'EMPACT (European Multidisciplinary Platform Against Criminal Threats) d'Europol, elle a rassemblé les services douaniers et policiers de 12 pays européens, dans le cadre d'une collaboration étroite.

L'opération a ciblé différentes méthodes de contrebande, notamment :

- le largage de drogues en mer (*drop-off*),
- le transbordement vers de plus petits navires,
- la contrebande effectuée par des membres d'équipage,
- des cargaisons dissimulées sur le pont ou fixées à la coque des navires.
-

Des patrouilleurs, des embarcations rapides, des équipes d'arraisonnement, des équipes de fouille, des plongeurs, des hélicoptères et des avions de la garde-côtière ont été mobilisés, avec l'appui d'équipes d'analyse.

Résultats de l'opération :

- 951 navires analysés et suivis
- 119 navires effectivement contrôlés
- 9 infractions constatées en Europe
- 3 348 kg de cocaïne saisis

- 13 arrestations

Saisie remarquable

Le lundi 23 juin, 647 kg de cocaïne ont été découverts à Zeebruges, à bord d'un pétrolier en provenance du Brésil. La drogue, prête à être larguée en mer du Nord, était dissimulée dans un espace difficile d'accès, dans le bas du navire.

Cinq membres d'équipage ont été interpellés par le juge d'instruction. Ils ont comparu le vendredi 27 juin devant la chambre du conseil à Bruges, qui a confirmé leur maintien en détention.

Cette opération confirme une tendance claire : de grands navires larguent la cocaïne en mer, avant que de plus petites embarcations ne viennent récupérer la cargaison. Une telle méthode requiert une approche coordonnée et transfrontalière, à l'image de l'opération White Sea V.

Pays participants :

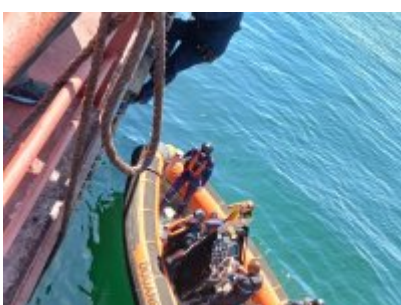
Espagne, Portugal, France, Irlande, Royaume-Uni, Belgique, Pays-Bas, Allemagne, Danemark, Norvège, Suède et Pologne.

Participation belge

Côté belge, la Douane, la Police Fédérale Judiciaire, la Police de la Navigation, la Composante Marine de la Défense, le Centre d'Information Maritime et le Parquet de Flandre-Occidentale ont participé activement.

Partenaires de soutien internationaux :

Frontex, Europol, MAOC (Centre opérationnel d'analyse du renseignement maritime pour les stupéfiants), les États-Unis et des officiers de liaison en Amérique latine.



SPF Finances
North Galaxy
Boulevard du Roi Albert II 33/70
1030 Bruxelles
Belgique
<https://finances.belgium.be/fr>

Florence Angelici
Porte-parole (FR) SPF Finances
+32 470 775 728
florence.angelici@minfin.fed.be

Francis Adyns
Porte-parole (NL) SPF Finances
+32 470 76 22 44
francis.adyns@minfin.fed.be